

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

du 31 mars 2009



Excusés :

Mmes Touplin, Bonin, Berguin, (parents d'élèves), Mmes Bréaud et Camberou (cantinières), Mr Poulard (DDEN école élémentaire) et Mr Mappa (conseiller municipal).

Présents :

Mrs Jean-Marie Rolland, Stéphane Bernard (**conseillers municipaux**), Mlle Clémence Redon, Mrs Eric Villard et Alain Quichaud, Mmes Christelle Durand, Emmanuelle Rampal, Christelle Caudron, Maryline Quichaud(**enseignants**), Dominique Vastel et Marie Arménio (**directrices**) , Mme Danielle Baratange (**psychologue scolaire RASED**), Mme Marie-Christine Quichaud (**DDEN école maternelle**), Mmes Béatrice Rigollaud, Sabrina Lucas, Pierrette Benaomar et Gaëlle Fruger (**ATSEM**), Mmes Aline Chevallier, Carole Malbran, Emmanuel Lucas, Delphine Poret, Héloïse Vanackere, Elodie Puyrigaud, Marie-Cécile Bernard, Mrs Sébastien Vinet, John Bergeron, Emmanuel Lucas (**représentants des parents d'élèves**).

1) Les effectifs

Effectifs maternelle

Voici les effectifs des quatre classes de l'école maternelle:

En TPS/PS, dans la classe de Mme DURAND, il y a 26 élèves: 6 TPS et 20 PS.

En PS/MS, M VILLARD accueille 27 élèves: 18 PS et 9 MS.

En MS, Mme QUICHAUD a un effectif de 25 élèves. (1 déménagement)

Dans la classe de MS/GS, sont accueillis 25 élèves: 5 MS et 20 GS.

Effectifs élémentaire

Aucun changement n'est intervenu depuis le dernier conseil d'école pour mémoire, les effectifs sont les suivants :

CP, Mme Clément a 25 élèves en charge.

CE1, Mme Caudron a 23 élèves.

CE2/ CM1, M Quichaud a 23 élèves.

CM1/CM2, Mme Vastel a 26 élèves + 1 en intégration partielle, enfant qui n'est pas officiellement scolarisé à l'école élémentaire mais à Douzat.

En ce qui concerne les inscriptions des enfants pour les deux écoles, cette année, quelques modifications ont été mises en place. En effet, afin de sécuriser le dispositif informatique Base élève, l'Education Nationale a doté chaque personnel de direction ainsi qu'une personne de la municipalité d'une clé OTP (type clé USB) qui permet d'entrer dans l'application. Cette clé est personnelle, elle ne peut en aucun cas être prêtée. Dans le cadre d'une absence prolongée, la clé OTP est invalidée et il est confié au remplaçant une clé provisoire valable uniquement pour la durée du remplacement. Pour un départ en retraite, la clé est détruite. C'est pourquoi les directeurs d'école ne peuvent plus accéder au module mairie du logiciel Base élève. Cette année, il est donc obligatoire de se rendre en premier lieu à la mairie de Chazelles pour faire inscrire son enfant à l'école. Ensuite, les parents sont invités à prendre rendez-vous auprès des deux directrices des écoles.

Les inscriptions à l'école élémentaire auront lieu les jeudis du mois de juin de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ou sur rendez-vous si les dates ne conviennent pas.

Une notification pour ces inscriptions sera mise en ligne sur le site de la mairie: chazelles.fr.

En ce qui concerne la maternelle, les inscriptions auront lieu les mardis 7 et 14 avril ainsi que le mardi 5 mai. Lors de cet entretien, Mme Arménio admettra les enfants à l'école et proposera aux parents d'inscrire leur enfant à des matinées de familiarisation avec l'école. Comme l'année passée, les collègues de petite section souhaitent accueillir les enfants accompagnés de leurs parents dans leurs classes respectives durant 3 matinées dites « d'adaptation » afin de faire découvrir aux enfants la vie de l'école. Ce dispositif est reconduit car les enseignants ayant en charge les élèves de petite section ont constaté que la rentrée des classes s'était déroulée dans un climat plus serein.

Ce dispositif sera mis en place sur 2 mois au retour des vacances de Pâques (9 sessions par classe). Il concernera environ 36 enfants. En effet, il ne peut pas être accueilli plus de 2 enfants à la fois accompagnés d'un adulte. Lors d'une réunion de pré-rentrée qui aura lieu dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de juin, il sera procédé à la remise d'un livret d'accueil aux enfants. La mise en place de ce dispositif a permis de constater une meilleure intégration des jeunes enfants lors de la rentrée scolaire.

2. Horaire de l'école

L'entrée des élèves ne peut avoir lieu à l'intérieur de l'enceinte de l'école

élémentaire avant 8h50. Il est à noter que quelques enfants, régulièrement, stationnent sur le plateau en attendant l'ouverture des portes. De plus, le remplacement de la serrure du portillon blanc ne fermant plus à clé, même si ce n'est pas encore arrivé, que se passerait-il si des enfants entraient dans la cour de l'école avant l'horaire normal et s'y blessait? (risque de chute sur l'escalier ou les différents murets qui sont en place dans la cour)

Peut-on quand même envoyer les enfants qui arrivent trop tôt à l'école à la garderie même s'ils n'y sont pas inscrits?

Cette question fait débat pour des raisons de sécurité. L'ensemble du Conseil d'école décide que le problème soulevé relève de la responsabilité de la municipalité et qu'à cet effet, les parents des enfants concernés seront invités à la mairie pour en discuter.

3. Projets d'école

➤ Projet jardin à l'école

Les deux écoles ont en commun un projet de jardinage et d'embellissement des locaux. Ce projet jardin s'inscrit dans le projet d'école.

Dans le cadre de ce projet, les élèves des classes de Mesdames Arménio, Clément et Caudron ont été reçus par la jardinerie « Jardiland » de Champniers, dans le cadre de la 11^{ème} semaine du jardinage à l'école.

A la demande des enseignants, la municipalité a adhéré à ce projet et très rapidement a trouvé un terrain proche des écoles, l'a fait débroussailler et aplanir. Dès mercredi 25 mars, des carrés de bois ont été installés dans ce terrain et attendent les petites plantes des enfants. Les enseignants remercient vivement la municipalité pour la rapidité avec laquelle les travaux ont été effectués et notamment les cantonniers qui ont fait un travail remarquable. Ils tiennent aussi à signaler que la mairie a toujours eu une oreille attentive à leurs demandes et que le travail réalisé correspond à ce qui est souhaité. Sont également remerciés tous les parents bénévoles qui ont contribué eux aussi à l'avancée rapide des travaux.

Pour cette année, les enseignants des deux écoles bénéficieront pour ce projet de l'intervention bénévole « des jardiniers de France ». Le jardin cultivé sera bio avec la mise en place d'un récupérateur d'eau et composteur entre autres.

Mme Arménio bénéficiera – dans ce projet – de l'intervention de Mme Limonche et de l'intervention ponctuelle d'adhérents du club des aînés. A l'école élémentaire, le projet est un peu moins avancé et une réunion est programmée le 6 avril à 17h 30 avec Mr Poulard qui fait parti de l'association des jardiniers de France. Les CP et CE1 ont un projet de jardin nomade, un projet de jardin plus artistique. En plus des carrés, les enseignants du cycle 3 prévoient l'embellissement des parterres devant leurs deux classes.

Les jardins, plus fructueux durant l'été, nécessiteront un arrosage pendant l'été. Les institutrices et instituteurs seuls auront les clefs pour arroser à tour de rôle.

Il est à noter également, que Mr le Maire a donné l'autorisation de faire peindre par les enfants le mur se situant derrière le restaurant scolaire.

A noter que sur le « blog » de la mairie ont été mis en ligne deux articles et des photos concernant les deux sorties à « Jardiland » .

4. Manifestations passées et à venir

- * USEP

Les cycles 2 (GS et les quelques MS , CP et Ce1) ont participé à une demi journée gymnastique à Montbron le 19 février. Les enfants ont participé à des ateliers tournants encadrés par des enseignants et des parents bénévoles et volontaires pour encadrer ces sorties.

- ◆ Les élèves de Monsieur Quichaud et de madame Caudron ont terminé mardi 24 mars leur cycle « piscine » . La municipalité a financé entièrement cette activité . Cette année encore, des parents et amis de l'école ont permis un bon déroulement de ces séances puisque ont encadré ces séances d'anciens parents d'élèves (messieurs Civadier & Jardin-Blicq et madame Dumon) . Un petit diplôme de natation a été remis à chacun des enfants.

Le personnel enseignant remercie les intervenants pour leur présence régulière à ces cycles qui ont permis une bonne progression des enfants au cours des séances.

- ◆ Les cycles 3 ont participé cet après- midi à Montbron à une nouvelle activité -très physique – proposée par l'Usep – Le kit stadium (lancé de javelot, poids, saut à la perche, marche athlétique....)

Pour ces activités des photos et des vidéos seront mises en ligne.

- ◆ Les cycles 2 participeront jeudi 2 avril à la traditionnelle journée « Jeux d'antan » qui comme les années précédentes se déroule sur les différentes installations sportives à Chazelles. Je demande d'ailleurs ici l'excuse des présidents de l'AS et du Tennis club car je me suis trompée dans les dates pour cette rencontre- erreur dû à un quiproquo- Nous remercions ici la municipalité pour mettre à disposition ces installations de qualité.

Pour cette activité, des parents d'élèves disponibles ont été sollicités. Suite à la remarque d'un parent d'élève, il a été demandé que lorsque qu'une activité est programmée un peu à l'avance, les parents qui le souhaiteraient puissent se proposer pour l'encadrement des sorties.

Manifestations passées

-* Les élèves de la classe de Mme Quichaud ont assisté à une animation petit-déjeuner au mois de janvier. Ils participeront à une animation sur l'hygiène le 4 juin. Les élèves des classes de Mme Durand et de M Villard ont participé à cette animation au mois de mars et à l'animation hygiène au mois de janvier.

La classe de MS/ GS participera à cette même animation le mardi 2 juin.

- * Spectacle

Comme tous les ans la compagnie des 3 chardons est venue présenter son nouveau spectacle « Petite indienne » aux enfants de l'école maternelle le lundi 9 mars au matin. Ce spectacle avait la qualité des spectacles antérieurs auxquels nous avons assisté. Il alliait la musique, le texte et la scénographie. Ce spectacle a coûté 4,5 € par enfant financé, en partie, par l'école Buissonnière que nous remercions d'ailleurs pour sa participation dans les différentes manifestations mises en place à l'école.

-*Auteurs

Grâce à l'association « Mosaïc Azellys » en partenariat avec la municipalité les deux écoles ont bénéficié de l'intervention d'un auteur de littérature de jeunesse. Nous remercions l'association « Mosaïc Azellys » qui a entièrement financé ces interventions.

Les maternelles ont reçu la visite d'Emmanuelle Zicot qui était déjà venue, vendredi 27 mars après-midi. Elle est intervenue auprès des quatre classes. Elle a su s'adapter aux différents projets mis en place dans les classes. C'est pourquoi ses interventions ont été très différentes d'une classe à l'autre. Les enfants des classes de Mme Durand et M Villard ont travaillé sur le thème des poissons. Des pochoirs avaient été préparés avant sa venue pour permettre aux enfants de participer à un petit atelier avec l'auteur. Dans les deux classes de plus grands après une discussion avec l'auteur à partir de questions spontanées des enfants, Emmanuelle Zicot a dessiné avec les enfants de MS des tipis car la classe de Mme Quichaud travaille actuellement sur le thème des indiens. En ce qui concerne la classe de MS/GS, la maîtresse a souhaité poursuivre sur son thème du jardin et les enfants ont donc dessiné des radis longs et ronds en suivant l'exemple fourni par l'auteur.

Les cycles 2 ont bénéficié de l'intervention de Pierre Bertrand le vendredi 27 mars après-midi. Il leur a expliqué son travail de conteur en concordance avec les dessins de l'illustratrice. Il a lu des pages de « Cornebidouille » à sa manière et leur a expliqué la différence entre lire et conter.

C'est avec un indicible plaisir que les cycles 3 ont retrouvé Yak Rivais, auteur pour enfants et bien connu des enseignants. Yak Rivais a proposé aux enfants des ateliers d'écriture dont certains écrits seront mis sur le blog de Chazelles.

Manifestations à venir

-* l'association l'AhToupie a proposé aux enseignants de l'école maternelle une journée jeux.

Il donc été convenu avec M Appiotti que les enfants participeront à cette animation gratuite le jeudi 9 avril en ce qui concerne les classes de Mme Quichaud et Mme Armenio et le vendredi 10 avril pour les classes de Mme Durand et M Villard, les matins uniquement afin de préserver la sieste des enfants qui dorment encore.

Les enfants se rendront à la salle des fêtes à pieds afin de participer à différentes activités telles que des parcours de motricité, des jeux de société... Les parents d'élèves qui le peuvent seront sollicités pour accompagner les enfants et participer à différents ateliers.

Mme ARMENIO remercie l'AhToupie pour ces interventions.

-* le 8 mai

Pour mieux faire comprendre les enjeux historiques de cette commémoration, les cycles 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) volontaires chanteront au monument aux morts le « chant des Partisans ».

Les enseignants prévoient » d'adresser aux parents une demande de participation pour connaître le nombre exact d'enfants qui seront présents ce jour-là. Madame Mestraud sera leur chef de chœur. Cette opération fait partie d'un mini-projet du cycle 3 autour de « la chanson dans l'histoire » .

-* Théâtre

Les CM1 / CM2 présenteront à leurs parents la pièce « le long voyage d'un pingouin vers la jungle » les 19 et 23 juin à 20 H 30. Ils rencontreront auparavant un groupe d'adultes (de professeurs des écoles stagiaires) qui travaillent sur la même pièce.

-* Des sorties de fin d'année sont envisagées pour toutes de classes d'élémentaire et de maternelle mais elles ne sont pas finalisées. La sortie concernant les élèves de la classe de Mme Quichaud est, elle, finalisée. La classe de MS se rendra au moulin d'Echoisy le 12 mai afin de participer à un atelier pain.

5. Remplacement du personnel communal

Au retour des vacances de Février, la municipalité a convoqué l'équipe travaillant à l'école maternelle afin de préciser le mode de remplacement du personnel communal.

Pour des raisons financières, le coût d'un remplacement étant très élevé en cette période de crise qui touche tout le monde, l'équipe municipale a décidé de remplacer les ATSEM qu'à partir du troisième jour d'absence consécutif.

Il a donc été décidé au sein de l'école qu'en cas d'absence d'une ATSEM, le

service serait réorganisé afin de le perturber le moins possible: la classe qui n'aura plus d'ATSEM ne pourra pas travailler dans des conditions optimales, des activités seront probablement supprimées. En effet si une des ATSEM des petites classes est absente, son service pourra être effectué par une des ATSEM des grandes classes.

La présence des ATSEM dans nos classes est indispensable afin de permettre aux enfants d'évoluer dans des conditions favorables. Les ATSEM, au cours de leurs journées, mènent des tâches diverses indispensables au bon fonctionnement de la classe que ce soit auprès des enfants ou que ce soit des préparations matérielles.

Par contre en ce qui concerne le temps du repas, les ATSEM seront systématiquement remplacées.

Au sein de l'école élémentaire, l'absence de Mme Boisnier pose quelques problèmes. En effet, ces jours-là, les classes ne sont pas balayées et les sanitaires ne sont pas faits.

Divers

Un stage de remise à niveau sera organisé à l'école élémentaire la première semaine des vacances de printemps et assuré par Mme Durand ou Mr Villard. Six enfants maximum bénéficieront de ce stage.

La directrice de l'école maternelle
Madame ARMENIO

La directrice de l'école élémentaire
Madame VASTEL

Le Maire
Monsieur BROUILLET

La secrétaire de séance
Madame BERNARD